*** Compte-rendu du Conseil d'école***

***Du mardi 15 juin 2021***

**Présents :**

- Mme Formen, M. Chenevat, Mme Lorent-Attia, Mme Maudet, enseignants.

- Mme Ferrières, Mme Berthelot parents élus titulaires, Mme Maltas, et Mme Marsault; parents élus suppléants.

- Mme Suard ; Maire.

**Excusés :**

-Mr Durand, Inspecteur de l’Education Nationale.

-Mme Angot, Mme Surdon, parents élus titulaires ; Mr Girard et Mr Duchet-Suchaux, parents élus suppléants.

-Mme Godard, enseignante.

Nous n'avons pas reçu de courrier de la Fédération départementale des Délégués de l’Education Nationale, aucun DDEN n'est désigné auprès de notre école.

La séance débute à 18h03.

Désignation d’un secrétaire de séance : Mme Lorent-Attia.

**Rythme scolaire :**

Retour à 4 jours à la rentrée prochaine :

1. horaire du temps scolaire à la rentrée prochaine

-ouverture des portails : à 8h20, à 13h50 et à 16h30

- temps scolaire : L, M, J et V de 8h30 à 12h et de 14h à 16h30

- récréation : 10h30 à 10h45 et 15h30 à 15h45

2. Organisation du périscolaire et de la restauration scolaire

Parole donnée à Mme Suard

Lundi, Mardi, Jeudi et Vendredi : horaires 7h30-8h20 et 16h30-19h

Mercredi : inscription à la demi-journée avec des activités sportives, manuelles, des sorties, … Tarif de la journée : 14 euros.

>> Intervention des parents élus pour savoir si un tarif dégressif peut être prévu sur cette journée en fonction du nombre d’enfant.

Mme Suard répond par la négative.

1 personnel est pour le moment prévu le mercredi, avec la possibilité d’ajuster le taux d’encadrement en fonction du nombre d’enfants présents. Le personnel aura un temps dédié afin de préparer les activités des enfants

- accueil des enfants 7h30-8h30 - reprise des enfants 11h30-12h/ 13h-14h/17h-18h30

>> Intervention des parents élus pour demander un accueil des enfants jusqu’à 9h au nom des parents d’élèves et pour un accueil avant la cantine ou après la cantine afin de déposer les enfants pour l’après-midi.

Pour la question de l’accueil jusqu’à 9h, Mme Suard proposera cet horaire à la commission. Pour ce qui est d’un accueil, seulement pour l’après-midi, cela ne sera pas possible.

Il est précisé par Mme Suard que rien n’est immuable. Il sera possible d’ajuster et de remédier à certaines situations en début d’année scolaire.

Un logiciel coutant 5000 euros a été mis en place pour permettre aux parents d’inscrire leurs enfants à la garderie et à la cantine. Il sera possible de s’inscrire jusqu’à 8 jours à l’avance maximum.

Il est précisé par Mme Suard que le prestataire de cantine a été changé.

Les parents d’élèves soumettent l’idée d’une réunion d’explications pour les parents concernés par la garderie du mercredi.

**Equipement et sécurité**:

7. Travaux à réaliser et en cours

Travaux réalisés  et en cours :

* Abri de vélo changé aux abords de l’école
* Peinture dans la cour élémentaire et maternelle
* Fibre optique installée
* Remise en fonctionnement de l’alarme incendie
* Vérification des alarmes
* Travaux de sécurisation des abords de l’école pour éviter une intrusion : rehaussement des clôtures et portails, films brouillés pour les classes dont les fenêtres donnent sur rue, barrières anti-intrusion devant le portail central.
* Projet de salle multifonction prévu pour l’an prochain : 400000 euros ont été investi dans ce projet pour repenser une salle qui aura une bibliothèque, un espace sportif et un lieu d’accueil périscolaire.

Demandes :

* Remettre en fonctionnement les téléphones de l’école ainsi que le réseau internet. Cela fait depuis 1 mois et demi que ça ne fonctionne pas et la directrice utilise son téléphone personnel pour répondre à la problématique mais ce n’est pas une solution viable à long terme. L’école est un service public qui se doit d’avoir des moyens de communication avec l’extérieur pour les partenaires et les parents mais aussi dans un objectif de sécurité, notamment s’il y a une alerte attentat par exemple, il nous ait en ce moment impossible de communiquer les informations sécuritaires importantes entre collègues car la ligne n’est pas en service. L’inspection a était prévenue de cette situation.

>>La situation est en train d’être solutionnée par la mairie qui fait son maximum mais le service après-vente du prestataire est peu compétent. Pour le moment la mairie met à disposition un téléphone en cantine et le wifi de la garderie pour le bureau de la directrice.

* Finir la peinture sur le sol de la cour élémentaire et maternelle.

>>C’est prévu, la municipalité attend de pouvoir obtenir les restes de peinture.

* Quel est l’aménagement prévu pour l’ancienne salle à cuve avec des étagères pour le rangement ?

>>Elle servira, dans un premier temps, à ranger le matériel de la BCD lors des travaux de la salle multifonction et ensuite les enseignants pourront en disposer.

* Qu’en est-il de l’utilisation du préfabriqué ?

>>Le préfabriqué sera utilisé l’an prochain pour la garderie et le sport, en attendant la fin des travaux de la salle multifonction.

* Le linoléum dans le batiment élémentaire va-t-il être posé ?

>>Oui c’est prévu pour cet été.

EN outre, pour le ménage, il faudra débarrasser toutes les étagères dans toutes les classes.

* La cabane à vélo.

>>L’emplacement a été défini, elle se situerait près des tables en bois et du préau dans la cour coté élémentaire. Elle va être fabriquée dans l’été par les agents communaux.

8. Exercice incendie bilan

L’exercice incendie s’est bien déroulé. Un alarme différente a été utilisée car l’alarme incendie n’a pas fonctionnée mais tous les personnels et enseignants sont sortis en moins de deux minutes. Cependant, il n’y a pas d’alarme incendie connectée dans le batiment de restauration et de BCD. Si un incendie survient dans ces lieux, l’alarme ne pourra ni être entendu, ni être déclenchée.

**Vie scolaire :**

5. Vote pour le concours du Logo

Parrainage d’une espèce protégée afin de pouvoir étudier ses déplacements, son environnement, ses conditions de vie, et ses mœurs sociales – le flamant rose. Cout de l’opération parrainage : 50 euros par an, dépensé par la coopérative scolaire.

Cela fait suite à une demande des délégués des classes. Parrainage possible grâce à une association Camarguaise : La Tour du Valat.

Concours de Logo : repenser le logo pour y intégrer l’image du Flamant rose.

Dans ce contexte les élèves de l’école élémentaire ont tous dessiné un logo à partir de l’existant en y intégrant un flamant rose. S’en est suivi un vote dans les classes pour désigner deux logos. Pour faire participer la mairie et les parents d’élèves à ce projet, le conseil d’école va voter pour le logo vainqueur.

Rappel : 1 voix par professeur, 1 voix pour la municipalité, 1 voix par parents élus titulaires

Nombre de votants total : 9 Nombre d’abstention : 0

Logo 1 : 9 voix

Logo 2 : 0 voix

Résultat : Logo 1 à l’unanimité

**3. Projets scolaires**

Hormis le parrainage d’un flamant rose, voici les différents projets menés par l’école :

* Tri des déchets (classe de CE2-CM)
* Labélisation E3D
* Intervention en tennis de table d’un animateur de la fédération régionale de tennis de table en CE2-CM
* Quinzaine du livre avec plus de 1000 euros récoltés pour les libraires – l’équipe enseignante remercie les parents pour leurs engagements en faveur de la culture.
* La sortie des maternelles au Château du Rivau. Le trajet en bus ayant été financé par l’APE, la coopérative scolaire a pris à sa charge le financement restant de la sortie sans demander de participation financière aux parents.
* La sortie des élémentaires au Château de Villandry. L’intervention d’un parent d’élèves pour réaliser des boutures et vendre les plants par la suite a permis à la coopérative scolaire de payer entièrement la sortie à Villandry sans demander de participation financière aux parents.
* 3 intervenants, parents d’élèves, parlant des langues étrangères sont venus dans la classe des GS/CP pour un éveil aux langues
* Intervention d’un parent d’élève pour animer une séance de jonglage dans le cadre de l’apprentissage des arts du cirque en CE1/CE2
* L’équipe enseignante remercie vivement les parents d’élèves qui se sont impliqués dans cette année scolaire encore si particulière en raison de la situation sanitaire. Enseignants et élèves ont été ravis des différentes interventions.
* La sortie le 24 juin au jardin botanique de Tours

4. Lecture des listes de fournitures scolaires pour adoptions

Rappel : 1 voix par professeur, 1 voix pour la municipalité, 1 voix par parents élus titulaires

A l’unanimité les listes de fournitures scolaires pour la rentrée 2021-2022 sont adoptées.

**6. Bilan de la coopérative scolaire**

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| Motif | recette | dépense |
| Cotisation USEP | 835 euros |  |
| Bayard abonnement |  | 75 euros |
| Affiliation USEP |  | 298 euros 80 |
| Assurances scolaires |  | 25 euros 80 |
| Photos scolaires | 651 euros |  |
| Subvention métropole | 384 euros |  |
| Parrainage flamant |  | 50 euros |
| Sortie Villandry |  | 347 euros |
| Sortie Rivau |  | 751 euros |
| Vente bouture | 314 euros |  |
| total | 2184 euros | 1547.60 euros |

Sur le compte à ce jour, la coopérative scolaire est créditée de 7816 euros 38 centimes.

En sachant que la municipalité a doté l’école l’an dernier d’une subvention de 2200 euros, actuellement en trésorerie sur le compte pour effectuer le voyage scolaire à Belle-Ile en mer qui est en cours de réservation pour sa réalisation l’an prochain.

**Relation école/parents**

9. Bilan du carnaval

Remerciement à l’APE pour la distribution des crêpes. Tous les parents ont joué le jeu et les déguisements des enfants étaient superbes. Merci !

10. Déroulement de la kermesse

Date retenue : le vendredi 2 juillet de 14h00 à 17h00.

Déroulement prévu

* 14h15-15h > jeux définis avec l’APE pour les élémentaires en extérieur pendant que les élèves de maternelles font la sieste ou sont en classe
* 15h-15h45 >jeux définis avec l’APE pour les maternelles en extérieur pendant que les élèves de l’élémentaire sont en classe
* 15h45-16h15 > goûter et remise des prix au CM2 prévus par la municipalité
* 16h15-17h > spectacle de fin d’année ouvert aux parents

Respect du protocole sanitaire : distanciation d’un mètre – personne debout – pas de buvette – port du masque obligatoire.

Pas d’autres questions n’étant soulevées, la séance est levée à 19h43.